

Didactique Professionnelle – Quatrième Colloque International

**ENTRE PRESSIONS INSTITUTIONNELLES ET AUTONOMIE DU SUJET :
QUELLES ANALYSES DE L'ACTIVITE EN SITUATION DE TRAVAIL EN
DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE ?**

Organisé par l'Association RPDP en partenariat avec le laboratoire CIREL (EA 4354)
Les 6, 7 et 8 juin 2017 - Université de Lille - Sciences et Technologies, France

**Recherche-intervention en clinique du travail dans une institution
de recherche : enseignements pratiques, théoriques & éthiques
pour le formateur.**

Marc GUYON

Chercheur associé au Conservatoire National des Arts et Métiers, Centre de Recherche sur le
Travail et le Développement, 41 rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France.

+33 (0)6.61.14.37.22

guyon.marc@free.fr

Thème 1 : Analyse de l'activité du chercheur : entre contraintes et ressources ?

Compte-rendu de recherche

Résumé

Cette communication exploite une recherche en psychologie du travail sur le métier de chercheur, y compris une recherche intervention en clinique du travail, pour analyser le travail scientifique et ses enjeux de santé au travail dans le contexte des transformations organisationnelles contemporaines de ce secteur d'activité en France. A partir de ce matériau nous abordons les dispositifs de recherche-formation similaires à la méthode de recherche-intervention développée en psycho dynamique du travail et l'articulation entre recherche-intervention et recherche académique.

Mots-Clés : *clinique du travail, travail de recherche, recherche-formation, santé au travail*

Introduction

Nous avons choisi d'aborder l'activité de travail du chercheur (Houot et Triby, 2017 ; Guyon, 2017a) à partir d'une recherche-intervention menée dans une institution de recherche publique (Guyon, 2014) selon la méthode développée en psycho dynamique du travail (Dejours, 2008/1980 ; Guyon, 2017b). Le travail construit le développement professionnel et le développement personnel (Dejours, 1998) et notre recherche-intervention en clinique du travail peut s'apparenter à une recherche-formation (Jobert, 1987 ; 1993). Après la méthodologie, nous reviendrons sur l'intervention pour en ressortir les aspects formatifs et quelques-uns des principaux résultats de la recherche-intervention. Ensuite, nous aborderons l'écoute que nous définirons comme un instrument de travail du chercheur et du formateur. Cela nous amènera à revenir sur la méthodologie et la séparation entre recherche-intervention et recherche académique.

Méthodologie

Nous avons construit une étude de cas à l'occasion d'une demande de recherche-intervention en clinique du travail (Dejours, 2008/1980) par une institution française de recherche publique, désignée par la suite par « *l'Institution* ». La recherche-intervention, qui analyse l'activité de travail via le travail d'investigation de collectifs de recherche et leurs modalités de coopération, visait la prévention des risques psychosociaux dans les laboratoires de recherche publique. La recherche-intervention a été conduite par deux collectifs de chercheurs de *l'Institution* et de chercheurs intervenants soit une vingtaine de chercheurs « permanents », majoritairement des femmes (78%). Cette étude de cas articule d'autres dispositifs de recherche – analyse documentaire, observation participante, des entretiens libres, des séries d'entretiens semi-directifs avec guide d'entretien construit selon la technique du récit de vie et utilisant la méthode du Sosie (Clot, 2008a) ponctuées par un entretien de bilan — et d'autres terrains plongeant cette recherche-intervention dans une approche sociologique et ethnographique (Beaud, 1996) plus vaste, sur un périmètre métier et institutionnel plus large. Ainsi 84 entretiens ont été réalisés, dont 3 entretiens collectifs, 23 entretiens individuels et 9 séries d'entretiens individuels totalisant 58 entretiens. Ces entretiens ont concerné 40 professionnels du secteur de la recherche appartenant à 13 organisations de recherche publiques et semi-privées.

La recherche intervention en clinique du travail : une recherche formation

Dans un premier temps nous revenons sur l'intervention et la méthode pour en faire ressortir les aspects formatifs et établir des ponts avec la didactique professionnelle (Pastré, 2002 ; Pastré, Mayen et Vergnaud, 2006). Le dispositif d'investigation proposé n'est ni une observation ni même une simulation, mais une coopération de recherche pour élucider une question dans le cadre d'un projet commun, préalable à l'engagement subjectif recherché. En ce sens cette situation est une véritable situation de travail analogue à une situation de travail vécue par les professionnels : débriefing, retour d'expérience, réunion d'équipe, séminaire, ... Cette situation est également une situation de formation au sens où les professionnels en questions sont amenés pour leur investigation à s'engager subjectivement dans une activité réflexive de révélation de l'intimité du travail au sens de l'activité. Ils apprennent à mettre en visibilité un certain nombre de pratiques. Par ailleurs ils apprennent aussi à se familiariser avec les concepts des sciences du travail que les chercheurs intervenants introduisent. Cette introduction a lieu à au moins deux niveaux. Tout d'abord, un séminaire de formation présente la démarche entreprise et les concepts importants de la psycho dynamique du travail

comme par exemple la subjectivité, l'engagement de la subjectivité dans le travail, la souffrance, le plaisir, les stratégies défensives de lutte contre la souffrance, l'intelligence pratique, la coopération, la reconnaissance, l'identité, la santé, ... Le sens objectif construit à partir de ces concepts du travail reste insuffisant pour l'analyse de la situation de travail considérée, c'est ensuite la mise en débat qui permet non seulement l'appropriation mais la construction du sens pour chacun dans le collectif.

L'évaluation de cet engagement, et ce faisant des apprentissages, est d'abord de la responsabilité des chercheurs intervenants qui doivent au début de la recherche intervention en valider la qualité de la demande d'intervention. Cette évaluation se poursuit tout le long de l'intervention en restant attentifs aux stratégies collectives de défense et à la qualité de la coopération. Cette évaluation est également de la responsabilité des professionnels par la force de leurs engagements tout le long des délibérations en collectif de travail, au cours de la discussion du rapport d'intervention et des débats qui suivront.

La mise au travail des concepts est un point crucial ici car les chercheurs qui interviennent dans le cadre d'une recherche intervention sur le travail des chercheurs occupent vis-à-vis du travail de la recherche une position similaire à celle des formateurs de formateurs. Cela montre que les connaissances qui ont force de prescription sont en réalité produites par un travail tout comme les prescriptions des formateurs. Dans le cas de notre recherche nous avons mis en évidence l'importance de la dynamique de la reconnaissance du travail des chercheurs pour la construction des connaissances scientifiques pour interroger le statut des connaissances scientifiques qui, une fois construites, apparaissent comme des faits non questionnables (Latour, 2001) *dés-adhérent* (Schwartz, 1997) mais qui peuvent être déconstruites.

L'écoute & la dissonance cognitive : un instrument pour l'investigation

L'instrument privilégié d'investigation des chercheurs intervenants est l'écoute qui n'est réductible ni à l'écoute auditive ni à l'entendement. L'écoute est plus exactement une disposition corporelle qui comporte au moins deux volets : (1) l'écoute pour soi qui peut s'interpréter en termes d'analyse du contre-transfert dans les sciences du comportement (Devereux, 2012/1967) et (2) l'écoute pour les autres qui conditionne les conditions de la parole des collectifs d'investigation (Dejours, 2008/1980). L'écoute est alors un instrument pour débusquer les stratégies collectives et individuelles de défenses déployées par les professionnels qui maintiennent sous silence le travail et l'organisation du travail (Daniellou, 2017) pour se défendre de certains aspects de la réalité désagréables en les excluant du champ de la conscience (Molinier, 2006).

Ces défenses ont des effets cognitifs (Molinier, 2006) repérables de sorte qu'il est possible de les prendre en compte. L'acte de pensée est un effort qui nécessite à la fois de se protéger par des défenses psychologiques mais aussi en quelque sorte de se protéger de ces défenses pourtant nécessaires. Ces défenses sont utilisées à leur insu par les chercheurs de l'*Institution* mais également par les chercheurs intervenants. Pour les chercheurs, qu'ils appartiennent à l'institution de recherche dans laquelle la recherche intervention a lieu ou qu'ils soient chercheurs intervenants, l'appropriation des méthodes scientifiques participe à leurs stratégies défensives contre la réalité désagréable que constitue par exemple la mise en échec de leurs savoir-faire.

Si le chercheur intervenant se doit d'être cognitif et réflexif, de s'appuyer sur des concepts et des savoir-faire éprouvés en situation de travail, cela n'est pas suffisant. Il doit pouvoir mobiliser des dispositifs de décentrement utiles pour créer les décalages qui feront apparaître

des éléments a priori masqués par les défenses. Ces dispositifs de décalages sont les dispositifs de supervision/intervision qu'il est possible de mettre en place à l'occasion d'une intervention. Dans le cas de notre recherche-intervention cela a été assuré par la chaire psychanalyse santé travail et par le professeur Dejours. Il est également possible de s'appuyer sur des séminaires ou d'autres groupes de travail pour aborder certains éléments de l'intervention problématiques et valider certaines hypothèses. Enfin, la pré-enquête et toute autre méthode d'investigation – des entretiens individuels, des phases d'observation participante, des techniques de récit de vie, des études bibliographiques à partir de documents ou publications décrivant l'organisation du travail – sont également des dispositifs aptes à produire ce décalage permettant d'atténuer les distorsions cognitives des défenses.

Pour pouvoir alors prendre en compte ces distorsions cognitives, le chercheur intervenant doit réunir au moins trois autres conditions. La première condition est de considérer qu'il fait effectivement partie de la situation de travail plutôt que de considérer qu'il pourrait faire son travail en extériorité. La seconde condition est de considérer qu'il accède à la mise en visibilité des défenses à partir de sa propre subjectivité ce qui l'amène à considérer non seulement les défenses qu'il mobilise mais la singularité de sa situation de travail à partir de sa subjectivité. Enfin la dernière condition est de pouvoir repérer les effets cognitifs des stratégies défensives. Les défenses ont pour fonction de protéger notre subjectivité de la souffrance en écartant des éléments de réalité de la conscience, ainsi le déplacement des défenses se traduit parfois par des affects désagréables et l'apparition d'éléments pour le moins surprenant. Ces mouvements-là peuvent être repérés à partir de la dissonance cognitive introduite par Festinger (1962). Nous associons la dissonance cognitive comme l'un des concepts, associé aux concepts de stratégie défensive et de souffrance, permettant la construction des « observables » au cours de la recherche-intervention. Ainsi notre recherche intervention est également un processus formatif du fait qu'il n'est pas question d'appliquer une grille d'analyse toute-faite à partir de catégories de codage prédéterminées.

Les conséquences de l'écoute pour la recherche et la formation

Notre recherche intervention a permis de mettre en évidence la tension entre les processus de subjectivation, liés au travail de recherche que l'on retrouve dans tous les métiers, et les processus d'objectivation qui se traduisent par des défenses que nous avons qualifié d'objectivistes en référence à Habermas (1973/1968) qui définit l'objectivisme « *comme une attitude qui renvoie naïvement les énoncés théoriques à des états de choses. Les relations entre grandeurs empiriques y sont en soi ce qui escamote le cadre transcendantal au sein duquel ces énoncés prennent sens* ». Pour le clinicien, mais aussi pour le chercheur quelque-soit sa discipline et également pour le formateur, l'écoute est effectivement l'instrument de travail principal qui permet de repérer les dissonances pour être en position de ne pas « *objectifier* » au sens de rationaliser ce qu'il s'attend à vérifier en conformité avec les théories avec lesquels il travaille. Comme ces théories, et les méthodes associées, structurent la subjectivité, cette position éthique – s'intéresser en premier à ce qui ne marche pas – est aussi une exigence psychologique car elle demande de s'opposer à son propre conformisme. Nous avons vu pour cela que cela signifie qu'il faut éviter de se cantonner à une seule méthode pour investiguer le travail, mais au contraire prendre en considération plusieurs méthodes d'investigation qui seront ensuite discutées dans une méthodologie au sens de « *discussion sur les méthodes* ». Pour notre recherche intervention, cela revient à adopter une approche ethnographique dans laquelle un certain nombre de méthodes sont mobilisées et

notamment la méthode d'investigation clinique mise au point en psycho dynamique du travail.

Cela a aussi des répercussions importantes sur la conception que l'on a de l'intervention en ce sens que contrairement à ce que l'on considère à propos de la recherche-intervention (Clot, 2008b), on ne peut pas séparer les temps d'intervention et les temps de recherche car l'intervention est-elle-même une recherche. Par ailleurs si le travail de la recherche est effectivement un travail de recherche générique de toute activité – la résolution d'un problème mobilisant l'écoute - cela n'a pas de sens de vouloir suspendre une activité largement inconsciente. Enfin, pour sauver la proposition de Clot nous pouvons ajouter qu'il existe une autre recherche menée par le chercheur qui cohabite avec la recherche intervention. Ces recherches portent sur des objets différents et ont des enjeux différents ce qui montre bien que la recherche de terrain n'est pas une recherche soit fondamentale soit appliquée. Dans notre cas particulier, le processus d'investigation clinique dans le secteur de la recherche permet à la fois de contribuer à l'élucidation des stratégies défensives en lien avec l'organisation du travail pour la recherche-intervention, et de préciser la relation entre objectivité et subjectivité pour la recherche académique. Quand il y a confusion cela veut dire que la recherche académique et la recherche-intervention sont subordonnées au résultat attendu de l'intervention.

Conclusion

Nous avons rappelé un certain nombre de points communs entre notre recherche intervention en clinique du travail et la formation qui visent également à l'appropriation de concepts par une mise au travail de professionnels. Cela implique non seulement de mobiliser une théorie du travail mais également une théorie du sujet qui ne soit pas que cognitif (Pastré et Rabardel, 2005) ou seulement réflexif. Il faut également disposer de dispositifs permettant de soutenir une épistémologie située pour prendre en compte la subjectivité. A partir du concept de défense et des effets cognitifs associés nous avons introduit la dissonance cognitive pour l'associer à l'écoute, instrument de travail du formateur et du chercheur. Cela a des conséquences en termes d'éthique et de psychologie sur le métier pour pouvoir construire au cours de l'intervention des catégories d'analyse qui ne soient pas prédéfinies. Cela a également des conséquences sur la démarche en termes de méthode car la qualité d'une recherche ne tient pas alors à l'utilisation d'une méthode particulière mais à la qualité de la méthodologie pour mettre en discussion les méthodes. Enfin dans une démarche située tenant compte de l'engagement de la subjectivité dans le travail notamment le travail du chercheur, mais également celui du formateur, il n'y a pas lieu de séparer recherche et intervention car elles sont concomitantes. Cela remet aussi en cause la séparation classique entre recherche appliquée et recherche fondamentale car en réalité le processus de recherche est le même du point de vue de l'engagement subjectif.

Bibliographie :

- BEAUD S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique, *Politix*, 35, p. 226-257.
- CLOT, Y. (2008a). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, Presses Universitaires de France.
- CLOT, Y. (2008b). La recherche fondamentale de terrain : une troisième voie. *Education Permanente*, N° 177, p. 67-79.
- DANIELLOU, F. (2017). Rompre avec le silence organisationnel : enjeu de sécurité industrielle, enjeu de culture organisationnelle. Clermont-Ferrand, UFR STAPS de l'université Clermont Auvergne (« Conférence »), 13 janvier 2017.
- [en ligne] URL : http://videocampus.univ-bpclermont.fr/?cmd=rqCollection&id_collection=16
- DEJOURS, C. (1998). « Travailler » n'est pas « Déroger ». *Travailler*, 1, 5-12.
- DEJOURS, C. (2008/1980). *Travail, usure mentale — De la psychopathologie à la psychodynamique du travail*. Paris : Bayard.
- DEVEREUX, G. (2012/1967). *De l'angoisse à la méthode*. Paris : Flammarion.
- FESTINGER, L. (1962). *A Theory of Cognitive Dissonance*. Stanford : Stanford University Press.
- GUYON, M. (2014). Le travailler des scientifiques : contradictions de l'engagement de la subjectivité dans le travail, *Travailler*, 32, 2014/2, 75-98.
- GUYON, M. (2017a). Commentaire sur *désadhérence*, travail ordinaire et compétence : sauvons le travail de recherche, *Actes de la journée Thémat'ic 2015 sur l'activité du chercheur*, à paraître en 2017.
- GUYON, M. (2017b). Intervenir en clinique du travail dans le secteur de la recherche scientifique : méthodologie et spécificités de la psychodynamique du travail. *Séminaire transverse du CRTD¹ sur l'Intervention*. Ouvrage collectif, sous presse, à paraître en 2017.
- HABERMAS, J. (1973/1968). *La technique et la science comme « idéologie »*. Paris : Gallimard.
- HOUOT, I., TRIBY, E. (2017). Introduction : l'activité du chercheur comme projet d'équipe, *Actes de la journée Thémat'ic 2015 sur l'activité du chercheur*, à paraître en 2017.
- JOBERT, G. (1987). Une nouvelle professionnalité pour les formateurs d'adultes, *Education Permanente*, 87, 1987-1, 19-33.
- JOBERT, G. (1993). Les formateurs et le travail, *Education Permanente*, 116, 1993-3, 7-17
- LATOURET, B. (2001). *Le métier de chercheur : regard d'un anthropologue. Seconde édition revue et corrigée*. Paris : INRA.
- MOLINIER, P. (2006). *Les enjeux psychiques du travail. Introduction à la psychodynamique du travail*, Paris, Payot & Rivages.
- PASTRE, P. (2002). L'analyse du travail en didactique professionnelle, *Revue française de Pédagogie*, 138, 9-17.

¹ Le laboratoire « Centre de Recherche sur le Travail et le Développement » du CNAM

PASTRE, P., MAYEN, P., VERGNAUD, G. (2006). La didactique professionnelle, *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198.

PASTRE, P., RABARDEL, P. (2005). Présentation. In: P. Rabardel et P. Pastré (Eds.) *Modèle du sujet pour la conception. Dialectiques activités développement*. Toulouse : Octares.

SCHWARTZ Y. (1997), Les ingrédients de la compétence : un exercice nécessaire pour une question insoluble. *Education permanente*, 133, 9-34.